

C'est quoi la recherche clinique ?

La recherche clinique désigne l'ensemble des études scientifiques, menées sur l'être humain, pour :

- Améliorer les connaissances en santé ;
- Mieux comprendre les maladies ;
- Développer de nouveaux traitements, dispositifs médicaux ou méthodes de diagnostic ;
- Et ainsi optimiser la prise en charge des patients.

Pourquoi la recherche clinique est-elle importante ?

Participer à la recherche clinique peut offrir plusieurs avantages :

- **Contribution à l'avancement médical**

Votre participation aide à faire progresser les connaissances et à améliorer les soins pour tous.

- **Suivi médical renforcé**

Les protocoles d'études prévoient un suivi rigoureux de votre état de santé.

- **Accès à des traitements innovants**

Vous pouvez bénéficier de nouveaux médicaments ou thérapies avant leur commercialisation.

Les différents types de recherche clinique

1. Recherche clinique industrielle

- **Objectif** : Tester de nouveaux médicaments ou dispositifs médicaux sur des patients pour obtenir l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).
- **Qui la finance** : Des laboratoires pharmaceutiques.

2. Recherche clinique institutionnelle

- **Objectif** : Comparer et améliorer les traitements ou stratégies de soins déjà existants.

- **Qui la mène :** Des hôpitaux, universités ou organismes publics (par exemple : l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale)).

Qui est impliqué dans un essai clinique ?

- **Médecins investigateurs**

Ce sont les professionnels de santé qui proposent aux patients de participer à un essai clinique. Ils sont responsables du bon déroulement de l'étude.

- **Personnel de recherche clinique**

Ils assistent les médecins dans la gestion quotidienne de l'étude, veillent au respect des protocoles et assurent la sécurité des participants.

- **Comités d'éthique**

Ce sont des groupes indépendants qui évaluent la pertinence et la sécurité des études avant leur lancement.

Vos droits en tant que participant

- **Consentement libre et éclairé**

Avant de participer à l'étude, vous recevez une information claire, complète et compréhensible.

Votre décision doit être libre et sans contrainte.

- **Droit d'accès et rectification (RGPD)**

Vous avez le droit d'accéder aux données vous concernant et de demander qu'elles soient corrigées si elles sont inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Ces droits sont protégés par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), qui garantit que vos données personnelles sont utilisées de manière sécurisée et uniquement dans le cadre de l'étude.

- **Droit à la portabilité**

Vous disposez également de la possibilité de recevoir les informations que vous avez fournies et de demander leur transmission directe à un autre responsable du traitement des données.

- **Droit de retrait**

Vous pouvez arrêter votre participation à tout moment, sans avoir à justifier votre décision et sans aucune conséquence sur votre prise en charge médicale.

Qui peut participer ?

Bien que la participation à la recherche clinique soit ouverte à tous, tout le monde ne peut pas y participer.

Il faut répondre à certains critères :

- **Critères d'inclusion (pouvoir participer) :**

Par exemple la présence de la pathologie, certains paramètres biologiques, l'âge, le sexe, l'état général du patient.

- **Critères d'exclusion (empêcher de participer) :**

Par exemple la coexistence d'une autre maladie grave ou la prise de certains médicaments.

Votre médecin vérifiera avec vous si vous correspondez à ces critères.

Il est indispensable d'être affilié à la Sécurité sociale ou bénéficiaire d'un tel régime.

Vous pouvez également consulter les sites spécialisés ou contacter des centres de recherche pour en savoir plus.

En savoir plus

Pour des informations supplémentaires, vous pouvez consulter les ressources suivantes :

- [Inserm – La recherche clinique](#)
- [CHU de Nantes – Recherche Clinique](#)